Municipalité d'Oka

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

RÉVOCATION DE L'AUTORISATION MINISTÉRIELLE DÉLIVRÉE À L'ENTREPRISE G & R RECYCLAGE S.E.N.C.

Oka / Saint-Placide, mardi 6 octobre 2020 – Suite à la diffusion d'un communiqué de presse annonçant que le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques révoque l'autorisation ministérielle délivrée à G & R Recyclage S.E.N.C. de Kanesatake, les maires d'Oka et de Saint-Placide souhaitent informer la population des plus récents développements concernant ce dossier.

« *L'autorisation ministérielle est ce qui a donné le droit à l'entreprise G & R Recyclage d'exploiter le site depuis le 22 juin 2015. Malgré les nombreuses interventions du ministère, les avis de non-conformité, les sanctions administratives, les poursuites pénales et les ordonnances des tribunaux, les inspections sur le terrain démontrent encore que l'entreprise n'exploite toujours pas son site en conformité avec la Loi sur la qualité de l'environnement. »,* explique le maire de la Municipalité d'Oka, M. Pascal Quevillon. « *Concrètement, cette révocation interdit la poursuite des activités de l'entreprise et plus aucun matériau ne pourra être acheminé sur le site. »,* ajoute le maire de la Municipalité de Saint-Placide, M. Richard Labonté.

En appui au poids de cette action ministérielle, le Conseil municipal d'Oka et celui de Saint-Placide adopteront à leur assemblée d'octobre, une résolution demandant au Conseil Mohawk de Kanesatake de résilier le permis accordé à G & R Recyclage S.E.N.C. autorisant l'exploitation du site depuis 2014. « Nous demandons aux villes voisines et à la MRC de Deux-Montagnes d'adopter la même résolution, en témoignage d'une prise d'action concertée et solidaire pour l'environnement et la population. », poursuivent-ils.

« Tout en offrant notre soutien au Conseil Mohawk de Kanesatake dans leurs démarches envers le gouvernement fédéral afin qu'il procède à la décontamination du site, soyez assurés que nous continuons de suivre activement et politiquement le dossier jusqu'au rétablissement complet du site. », concluent les maires.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le communiqué émis par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : https://bit.ly/36E1zha .

- 30 -

Source : Colette Beaudoin, responsable des communications et du tourisme, Municipalité d'Oka
450 479-8333, poste 227 | cbeaudoin@municipalite.oka.qc.ca

Johanne Béliveau, coordonnatrice aux communications, Municipalité de Saint-Placide
450-258-2305 poste 232 | communications@saintplacide.ca